



## Aperçu du produit

# Fonds d'obligations ultra court terme TD – Série FNB

## En bref

### Revenu avec stabilité du capital :

Le **Fonds d'obligations ultra court terme TD (le « Fonds »)** cherche à produire un revenu tout en préservant le capital et la liquidité au moyen d'une exposition à des titres de créance canadiens de grande qualité ayant des échéances à court terme

### Avantage de la durée très courte :

Le Fonds se positionne entre les stratégies du marché monétaire et les stratégies d'obligations à court terme, offrant une sensibilité moindre aux fluctuations de taux d'intérêt que les obligations à long terme, tout en recherchant un potentiel de taux plus élevé que les solutions traditionnelles du marché monétaire

### Expertise en matière de titres

#### à revenu fixe à gestion active :

Une solution activement gérée par l'équipe de gestion active de titres à revenu fixe de Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), qui applique une approche de recherche indépendante sur le crédit et un processus de construction de portefeuille rigoureux

## Objectifs de placement

Le Fonds cherche à maximiser le revenu tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou des provinces canadiennes, des banques canadiennes de l'annexe I, des sociétés de prêt ou de fiducie, et des sociétés et des fiducies. Dans chaque cas, ces obligations peuvent avoir une échéance allant jusqu'à trois ans.

## Raisons d'investir

- **Taux intéressant par rapport aux placements en quasi-espèces :** Le Fonds cherche à accroître le potentiel de revenu par rapport aux placements en espèces et sur le marché monétaire
- **Risque de taux d'intérêt limité :** Une durée très courte qui aide à limiter le risque de taux d'intérêt
- **Accent mis sur la qualité :** L'accent mis sur les émetteurs canadiens de qualité investissement favorise la préservation du capital
- **Solution de liquidité flexible :** Le Fonds est conçu comme une solution flexible pour les **répartitions à court terme** ou les besoins de **liquidité du portefeuille**, ou les volets de **gestion des liquidités**

**Conçu pour les investisseurs qui cherchent à maximiser le revenu tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou des provinces canadiennes.**

# Stratégie de placement

L'équipe de gestion de portefeuille cherche à réaliser l'objectif de placement du **Fonds d'obligations ultra court terme TD** en se concentrant sur le marché des titres de créance de sociétés canadiennes, tout en intégrant des analyses sur les tendances macroéconomiques mondiales. Le gestionnaire de portefeuille estime qu'une approche ascendante faisant appel à une analyse de crédit minutieuse peut aider à ajouter de la valeur et améliorer le rendement à long terme tout en gérant le risque.

Le Fonds a généralement recours à une stratégie qui consiste à détenir pendant une longue période les titres achetés et peut détenir des titres de fonds du marché monétaire (y compris ceux qui sont gérés par GPTD) ou d'autres titres de créance à court terme à des fins de gestion des liquidités ou de la liquidité.



## Avantages d'une série FNB

Une série FNB applique les stratégies de placement bien connues des fonds communs de placement au moyen d'une série négociée en bourse, en combinant la gestion professionnelle des portefeuilles de fonds communs de placement à la souplesse, à la transparence et à l'accessibilité auxquels les investisseurs s'attendent des FNB.

### Voici les principaux avantages :



#### Liquidité et transparence intrajournalières :

Contrairement à d'autres séries de fonds communs de placement, les parts de la série FNB se négocient sur des bourses publiques, ce qui permet aux investisseurs d'acheter ou de vendre des parts à des cours du marché en temps réel, tout comme les actions ou les FNB traditionnels



#### Réduction des coûts :

À un tarif identique à celui des fonds communs de placement de la série F habituellement réservés aux conseillers à honoraires, la série FNB est accessible à un plus large public



#### Approche qui a fait ses preuves :

Lorsque la série FNB est offerte dans le cadre d'un fonds commun de placement existant, les investisseurs peuvent évaluer le rendement historique du fonds commun de placement



#### Déclaration de revenus simplifiée :

Les investisseurs reçoivent un seul feuillet fiscal annuel, ce qui contribue à simplifier la déclaration de revenus de fin d'année

## Faits saillants

### Fonds d'obligations ultra court terme TD – Série FNB (symbole : TUST)

---

**Catégorie du CIFSC** Revenu fixe canadien à court terme

**Indices de référence** Indice des bons du Trésor à 365 jours FTSE Canada

**Cote de risque** Faible

**Style de gestion** Active

**Devise** Dollar canadien

**Distributions** Tous les mois

**Frais de gestion** 0,25 %

**Gestionnaires de portefeuille** Elaine Lindhorst

TUST

## Gestionnaires de portefeuille

---



**Elaine Lindhorst, CFA**  
**Vice-présidente et directrice, Gestion active des portefeuilles de titres à revenu fixe, GPTD**

M<sup>me</sup> Lindhorst est gestionnaire principale de portefeuille au sein de l'équipe des titres à revenu fixe à gestion active et se concentre sur les mandats d'obligations à court terme et de liquidités. Elle conçoit des solutions de placement optimales pour les clients particuliers et institutionnels et supervise l'équipe responsable des solutions de gestion des liquidités. Elle a acquis de l'expérience en occupant plusieurs postes dans le secteur des titres à revenu fixe, notamment au sein d'une grande banque d'investissement à New York et d'une société de fonds de couverture à Toronto. M<sup>me</sup> Lindhorst est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Rotman School of Business de l'Université de Toronto et d'une maîtrise en biochimie de l'Université Queen's. Elle est représentante des marchés au Forum canadien des titres à revenu fixe de la Banque du Canada.

---

Stratégie de  
placement

## **Vous pouvez acheter des parts de la présente série FNB à partir de votre compte autogéré ou par l'entremise de votre professionnel des placements.**

**Pour en savoir plus, visitez le site [td.com/fnb](https://td.com/fnb)  
ou communiquez avec votre professionnel des placements.**

### **Suivez Gestion de Placements TD**



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (« FNB ») (collectivement, les « Fonds ») peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent également être assortis de commissions de suivi. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Avant d'investir dans les Fonds, veuillez lire l'aperçu du fonds ou l'aperçu du FNB et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections actuelles de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés concernés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, ainsi que le contexte économique général; ces prévisions et projections partent du principe que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes qui ne peuvent pas être anticipées. Les prévisions et les projections peuvent s'avérer inexactes. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Certains facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.